

D.2023.07.11.3.4

**Extrait du registre des délibérations du Syndicat mixte d'études
pour entreprendre et mettre en œuvre le schéma de cohérence territoriale
de la grande agglomération toulousaine**

Séance du 11 juillet 2023

3 – PILOTAGE DE LA COLLECTIVITE

**3.4 : PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES 2023 DE L'AUAT : APPROBATION DE L'AVENANT N°22
A LA CONVENTION CADRE DU 29 MARS 2002**

L'an deux mille vingt-trois, le onze juillet à neuf heures trente, s'est réuni, sous la présidence de Madame Annette LAIGNEAU, Présidente, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande agglomération toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse, après une deuxième convocation en date du cinq juillet deux mille vingt-trois, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du quatre juillet deux mille vingt-trois.

Délégués présents :

TOULOUSE METROPOLE	
FOUCHIER Dominique	LAIGNEAU Annette
LE MURETAIN AGGLO	
SÉVERAC Philippe	SUTRA Jean-François
SICOVAL	
LAGARDE Dominique	SANGAY Dominique
GRAND OUEST TOULOUSAIN CC	
ALEGRE Raymond	
COTEAUX BELLEVUE	

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

FERRER Isabelle, représentée par M. Raymond ALEGRE

OBERTI Jacques, représenté par Mme Dominique SANGAY

TRAVAL-MICHELET Karine, représentée par M. Dominique FOUCHIER

URSULE Béatrice, représentée par Mme Annette LAIGNEAU

Délégués titulaires excusés

ALENÇON Alain
ANDRE Christian
ANDRE Gérard
ARSAC Olivier
BARRAQUÉ-ONNO Véronique
BERGIA Jean-Marc
BEUILLÉ Michel
BEZERRA Gil
BOLZAN Jean-Jacques
CARLES Joseph
CARLIER David-Olivier
CASTERA Didier
CHOLLET François
COGNARD Gaëtan
COLL Jean-Louis
DELPECH Patrick
DELSOL Alain
DESCHAMPS Gilbert
DOITTAU Véronique

DUHAMEL Thierry
ESPIC Bruno
ESQUERRE Diane
FAURE Dominique
FERNANDEZ Marc
FOUCHOU-LAPEYRADE Jean-Pierre
FOURCASSIER Thierry
GASC Jean-Pierre
GRIMAUD Robert
GUYOT Philippe
KARMANN Thomas
LATTARD Pierre
MANDEMENT André
MARTY Souhayla
MEDINA Robert
MOGICATO Bruno
MOUDENC Jean-Luc
NOUVEL Honoré
PERE Marc

PLANTADE Philippe
PORTARRIEU Jean-François
RODRIGUES Patrice
ROUGÉ Michel
RUSSO Ida
SEBI Jacques
SEGERIC Jacques
SERP Bertrand
SIMON Michel
SOURZAC Jean-Gervais
SUAUD Thierry
SUSIGAN Alain
TERRAIL-NOVES Vincent
TOPPAN Alain
TOUZET Sophie
VAILLANT Romain
ZANATTA Thierry

Délégués suppléants excusés

ARDERIU François
BAUDEAU Fabrice
CARRAL Alain
ESPIC Xavier

LALANNE Marjorie
LAY Sophie
MILHAU Claude
NORMAND Xavier

ROUSSEL Jean-François
TAUZIN Christian
TRONCO Jean-Luc

Nombre de délégués

En exercice : 66

Présents : 7

Votants : 11

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 11

Le SMEAT a approuvé par délibération en date du 29 mars 2002 une convention-cadre avec l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire Toulouse Aire Urbaine (AUAT) définissant les modalités selon lesquelles une contribution annuelle du SMEAT est déterminée au regard du programme partenarial d'activités de l'Auat.

Il est rappelé que l'ensemble des prestations à réaliser pour le compte des collectivités membres de l'Agence d'Urbanisme doivent faire l'objet d'une validation au titre de son programme partenarial d'activités, adopté chaque année par son Conseil d'Administration. Le programme partenarial d'activités 2023 a été adopté par le Conseil d'Administration de l'AUAT au cours de sa séance du 24 mars 2023.

Le programme partenarial d'activités 2023 comporte, au-delà des missions permanentes d'observation et de prospective, des missions prioritaires qui intéressent plus particulièrement le SMEAT :

- L'élaboration de la 2^{ème} révision du SCoT, conformément au programme prévisionnel du SMEAT pour 2023.
- Le suivi de la mise en œuvre du SCoT en vigueur.
- Une participation à tous travaux d'échelle Interscot.

Il est proposé d'approuver l'avenant n°22 à la convention-cadre SMEAT/AUAT du 29 mars 2002 qui a pour objet de fixer à 382 200.00 € le montant de la contribution du SMEAT au titre du programme partenarial d'activités pour l'exercice 2023, pour laquelle les crédits ont été inscrits au budget primitif 2023.

Le Comité Syndical

Entendu l'exposé de Madame la Présidente

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°22 à la convention-cadre du 29 mars 2002 avec l'AUAT, fixant à 382 200 euros le montant de la contribution qui sera versée par le SMEAT au titre du programme partenarial d'activités 2023 de l'Agence d'Urbanisme.

ARTICLE 2 : AUTORISE Madame la Présidente à signer l'avenant n°22 joint à la présente délibération, ainsi que tous actes nécessaires à cet effet.

ARTICLE 3 : DIT que ce montant est inscrit au budget prévisionnel 2023.

ARTICLE 4 : DIT que cette délibération sera transmise à :

- A Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité de l'Etat.
- A Madame la Présidente de l'AUAT pour notification.

Reçu à la Préfecture de la Haute-Garonne le 12 juillet 2023

**Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus**

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

La Présidente

Signé

Annette LAIGNEAU

AVENANT N° 22 pour l'année 2023 à la convention-cadre du 29 mars 2002

Entre :

- **le SMEAT**

Représenté(e) par La Présidente, dûment autorisé(e) par délibération du Comité Syndical, en date du 29 mars 2002, désigné(e) ci-après par « le SMEAT »,

d'une part,

Et :

- **l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse aire métropolitaine,**

représentée par son Directeur Général, Monsieur Yann CABROL, dûment autorisé par délibération du Conseil d'Administration en date du 24 mars 2023, désignée ci-après par « l'AUAT »,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

En application de la convention-cadre entre le SMEAT et l'AUAT du 29 mars 2002 ayant pour objet de définir et de préciser le cadre et les modalités selon lesquels le montant de la subvention annuelle du SMEAT est déterminé au regard du programme partenarial d'activités de l'AUAT.

Article 1 - Montant de la subvention pour l'année 2023

Le montant de la subvention du SMEAT attribué à l'AUAT au regard du programme de travail et du budget prévisionnel de l'AUAT approuvés en Conseil d'Administration du 24 mars 2023 est de **382 200 € (trois cent quarante-vingt-deux mille deux cents euros)**. Cette subvention intègre la contribution au titre de l'interscot Grand Bassin Toulousain pour un montant de 26 882 € (vingt-six mille huit cent quatre-vingt-deux euros).

Article 2 - Programme de travail prévisionnel de l'AUAT 2023

Le programme de travail prévisionnel de l'AUAT correspondant à l'utilisation de la subvention annuelle pour l'année 2023 est défini dans l'annexe jointe à cet avenant.

Fait en 2 exemplaires, à Toulouse, le 17 avril 2023

Pour le SMEAT

Pour l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement
Toulouse aire métropolitaine,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yann Cabrol', written over a white background.

La Présidente

Yann CABROL
Directeur Général

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT TOULOUSE AIRE METROPOLITAINE DU 24 MARS 2023

Extrait des délibérations

Approbation du programme de travail prévisionnel 2023

Approbation du budget prévisionnel 2023

Le Conseil d'Administration de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse Aire Métropolitaine, convoqué par Madame Annette LAIGNEAU, Présidente, s'est réuni le 24 mars 2023 à l'Auat, 11 Boulevard des Récollets à Toulouse.

Selon l'ordre du jour suivant :

- 1 - Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 28 septembre 2022
- 2 - Panorama des activités 2022
- 3 - Actions prioritaires du projet d'agence AUAT2030 et vote du programme prévisionnel 2023
- 4 - Vote du budget prévisionnel 2023
- 5 - Désignation d'élus référents interscot
- 6 - Délégation du Conseil d'Administration au Président et au Trésorier de l'Auat pour arrêter les comptes 2022
- 7 - Questions diverses

PRÉSENTS

Jocelyn VIE	Représentant la DDT31
Juliette DELCAMP	Représentant la DREAL
Joseph CARLES	Vice-Président de Toulouse Métropole
Didier CASTERA	Délégué de Toulouse Métropole
Annette LAIGNEAU	Vice-Présidente de Toulouse Métropole
Frédéric LEMAGNER	Délégué de Toulouse Métropole
Michel ROUGE	Délégué de Toulouse Métropole
Bertrand SERP	Délégué de Toulouse Métropole
Vincent GIBERT	Vice-Président du Conseil Départemental
Béatrice URSULLE	Adjointe au Maire de Castelginest
Thomas FROMENTIN	Président de la CA de Foix Varilhes
Julien RIGOLE-MONTAGUT	Représentant le Président de la CCI de Toulouse

EMPÊCHÉS AYANT DONNÉ POUVOIR

Olivier ARSAC	Délégué de Toulouse Métropole, ayant donné pouvoir à Bertrand SERP
Jean-François PORTARIEU	Délégué de Toulouse Métropole, ayant donné pouvoir à Joseph CARLES
Jean-Michel LATTES	Vice-Président de Toulouse Métropole, ayant donné pouvoir à Joseph CARLES
Etienne CARDEILHAC-PUGENS	Vice-Président du Grand Ouest Toulousain, ayant donné pouvoir à Annette LAIGNEAU
Jean-Luc MOUDENC	Vice-Président du SMEAT, ayant donné pouvoir à Annette LAIGNEAU
Nina OCHOA	Vice-Présidente de Tisséo Collectivités, ayant donné pouvoir à Bertrand SERP
Dominique FOUCHIER	Maire de Tournefeuille, ayant donné pouvoir à Didier CASTERA
Philippe GUYOT	Maire de Plaisance-du-Touch, ayant donné pouvoir à Michel ROUGE

EXCUSÉS

Hugues PERRIN	Directeur Régional des Finances Publiques
Caroline JAMET	Directrice Régionale de l'INSEE
Nicolas HESSE	SGAR
François CHOLLET	Vice-Président de Toulouse Métropole
Dominique FAURE	Conseillère métropolitaine
Ida RUSSO	Déléguée de Toulouse Métropole
Gaëtan COGNARD	Vice-Président de Toulouse Métropole
Ida RUSSO	Déléguée de Toulouse Métropole
Dominique SANGAY	Vice-Présidente du SICOVAL
Isabelle HARDY	Vice-Présidente du Conseil Départemental
Maryse VEZAT BARONIA	Vice-Présidente du Conseil Départemental
Carole DELGA	Présidente de la Région Occitanie
Marc SZTULMAN	Conseiller Régional, représentant Carole DELGA
Fabrice BAUDEAU	Adjoint au Maire de Labège
Olivier DAMEZ	Vice-Président de la CA Gaillac Graulhet

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

Fabien RENOUX	Conseil Régional
Maxime CAMPERGUE	Toulouse Métropole
Suzanne SOUBRENIE-BORDET	DREAL
Yann CABROL	Directeur Général AUAT
Nathalie de LA FOURNIERE	Directrice Ressources partagées AUAT
Yvan CASTERA	Directeur des Etudes AUAT
Frédéric TOUPIN	Directeur des Etudes AUAT
Marie-Jo BONTE	Attachée de Direction AUAT
Morgane PERSET	CSE AUAT

Après avoir exposé les éléments constitutifs du programme de travail et du budget pour l'exercice 2023, la Présidente soumet ces documents à l'approbation du Conseil d'Administration.

Conformément aux statuts de l'AUAT, le Conseil d'Administration réuni en séance du 24 mars 2023 :

- Approuve le programme de travail prévisionnel 2023 ;
- Approuve le budget prévisionnel 2023 pour un montant de 6 266 000 euros ;
- Dit que le programme partenarial d'activités fera l'objet de demandes de subventions auprès des adhérents de l'Agence au prorata de l'intérêt de chacun défini selon son degré d'implication, de participation et de ses demandes de suivi et d'informations spécifiques ;
- Dit que la diffusion des rapports d'activités et actions de sensibilisation auprès des adhérents peut être faite à leur demande dans le cadre de leur participation.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Annette LAIGNEAU

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT TOULOUSE AIRE METROPOLITAINE DU 24 MARS 2023

Extrait des délibérations

Demande de subvention au SMEAT

Le Conseil d'Administration de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse Aire Métropolitaine, convoqué par Madame Annette LAIGNEAU, Présidente, s'est réuni le 24 mars 2023 à l'AUAT, 11 Boulevard des Récollets à Toulouse.

Selon l'ordre du jour suivant :

- 1 - Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 28 septembre 2022
- 2 - Panorama des activités 2022
- 3 - Actions prioritaires du projet d'agence AUAT2030 et vote du programme prévisionnel 2023
- 4 - Vote du budget prévisionnel 2023
- 5 - Désignation d'élus référents interscot
- 6 - Délégation du Conseil d'Administration au Président et au Trésorier de l'AUAT pour arrêter les comptes 2022
- 7 - Questions diverses

PRÉSENTS

Jocelyn VIE	Représentant la DDT31
Juliette DELCAMP	Représentant la DREAL
Joseph CARLES	Vice-Président de Toulouse Métropole
Didier CASTERA	Délégué de Toulouse Métropole
Annette LAIGNEAU	Vice-Présidente de Toulouse Métropole
Frédéric LEMAGNER	Délégué de Toulouse Métropole
Michel ROUGE	Délégué de Toulouse Métropole
Bertrand SERP	Délégué de Toulouse Métropole
Vincent GIBERT	Vice-Président du Conseil Départemental
Béatrice URSULLE	Adjointe au Maire de Castelginest
Thomas FROMENTIN	Président de la CA de Foix Varilhes
Julien RIGOLE-MONTAGUT	Représentant le Président de la CCI de Toulouse

EMPÊCHÉS AYANT DONNÉ POUVOIR

Olivier ARSAC	Délégué de Toulouse Métropole, ayant donné pouvoir à Bertrand SERP
Jean-François PORTARIEU	Délégué de Toulouse Métropole, ayant donné pouvoir à Joseph CARLES
Jean-Michel LATTES	Vice-Président de Toulouse Métropole, ayant donné pouvoir à Joseph CARLES
Etienne CARDEILHAC-PUGENS	Vice-Président du Grand Ouest Toulousain, ayant donné pouvoir à Annette LAIGNEAU
Jean-Luc MOUDENC	Vice-Président du SMEAT, ayant donné pouvoir à Annette LAIGNEAU
Nina OCHOA	Vice-Présidente de Tisséo Collectivités, ayant donné pouvoir à Bertrand SERP
Dominique FOUCHIER	Maire de Tournefeuille, ayant donné pouvoir à Didier CASTERA
Philippe GUYOT	Maire de Plaisance-du-Touch, ayant donné pouvoir à Michel ROUGE

EXCUSÉS

Hugues PERRIN	Directeur Régional des Finances Publiques
Caroline JAMET	Directrice Régionale de l'INSEE
Nicolas HESSE	SGAR
François CHOLLET	Vice-Président de Toulouse Métropole
Dominique FAURE	Conseillère métropolitaine
Ida RUSSO	Déléguée de Toulouse Métropole
Gaëtan COGNARD	Vice-Président de Toulouse Métropole
Ida RUSSO	Déléguée de Toulouse Métropole
Dominique SANGAY	Vice-Présidente du SICOVAL
Isabelle HARDY	Vice-Présidente du Conseil Départemental
Maryse VEZAT BARONIA	Vice-Présidente du Conseil Départemental
Carole DELGA	Présidente de la Région Occitanie
Marc SZTULMAN	Conseiller Régional, représentant Carole DELGA
Fabrice BAUDEAU	Adjoint au Maire de Labège
Olivier DAMEZ	Vice-Président de la CA Gaillac Graulhet

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

Fabien RENOUX	Conseil Régional
Maxime CAMPERGUE	Toulouse Métropole
Suzanne SOUBRENIE-BORDET	DREAL
Yann CABROL	Directeur Général AUAT
Nathalie de LA FOURNIERE	Directrice Ressources partagées AUAT
Yvan CASTERA	Directeur des Etudes AUAT
Frédéric TOUPIN	Directeur des Etudes AUAT
Marie-Jo BONTE	Attachée de Direction AUAT
Morgane PERSET	CSE AUAT

Au vu de la délibération de ce jour par laquelle ont été approuvés le programme partenarial d'activités et le projet de budget prévisionnel pour l'année 2023, le Conseil d'Administration sollicite **du SMEAT** une subvention d'un montant de **382 200 € (trois cent quarante-vingt-deux mille deux cents euros)** au titre du programme partenarial d'activités pour l'année 2023.

Adoptée en Conseil d'Administration du 24 mars 2023.

Dit que la présente délibération sera adressée au SMEAT par sa Présidente en vue de l'obtention d'une subvention d'un montant de 382 200 € (trois cent quarante-vingt-deux mille deux cents euros) au titre de contribution au programme partenarial d'activités 2023.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Annette LAIGNEAU